

Partie pratique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **8 (1879)**

Heft 9

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour le *calcul*, on passe, dans beaucoup d'écoles, sur les premiers éléments avec trop de rapidité; on n'habitue pas l'enfant à raisonner ses problèmes; on n'établit pas une base solide, et les cahiers Zoehringer servent au maître d'oreiller de paresse. Il faudrait, au contraire, que celui-ci, prépare avec soin une série de problèmes tirés de la vie pratique afin de stimuler l'intérêt des élèves et de fixer leur attention.

L'enseignement de la *géographie* et de l'*histoire*, excellent dans quelques écoles, est, dans d'autres, des plus pitoyables. C'est ici surtout qu'il faut se servir de l'auxiliaire des cartes et ne pas uniquement compter sur les exercices de mémoire. MM. les inspecteurs ont fixé d'une manière uniforme la tâche de chaque maître afin d'introduire plus de méthode dans leur arrondissement.

L'*écriture* serait meilleure, si l'on se servait moins longtemps de l'ardoise; si le matériel: plume, encre, papier, était mieux choisi; si les cahiers étaient mieux soignés, si enfin le maître exigeait plus de soin des élèves, non-seulement dans les exercices de calligraphie, mais dans les dictées, compositions, calculs, en un mot dans tous les travaux écrits. Les méthodes sont trop variées.

Le *dessin* à main levée est bien enseigné dans nombre d'écoles, surtout dans la partie allemande du canton.

Le *chant* ou le plain-chant sont actuellement enseignés dans 269 écoles sur 399.

L'*ouvrage manuel* étant obligatoire, toutes les écoles mixtes ont leurs maîtresses d'ouvrage; toutes les écoles de filles y consacrent un certain nombre d'heures par semaine. Malheureusement, la pauvreté des parents est un obstacle aux progrès; et dans beaucoup de contrées romandes du canton, on est encore loin de comprendre l'utilité de ces leçons.

Nous en dirons autant de l'*Economie domestique* qui est cependant enseignée d'une manière distinguée dans quelques écoles rurales, entr'autres à Flamatt.

Ces critiques sont bien loin de s'appliquer à toutes les écoles, mais elles concordent assez avec les résultats constatés dans les examens des recrues des trois dernières années.



PARTIE PRATIQUE.

Genre épistolaire

Partie théorique

Aujourd'hui nous nous proposons de faire suivre à la partie pratique du style épistolaire quelques appréciations sur un sujet particulier, et d'où le lecteur déduira facilement les quelques règles relatives à ce style. A cet effet nous rapportons en entier une de ces belles et touchantes lettres de l'abbé Henri Perreyve au R. P. Lacordaire.

« Les lettres, dit Levasseur, n'ont pour objet que de communiquer ses pensées et ses sentiments à des personnes absentes ; elles sont dictées par l'amitié, la confiance, la politesse. »

Cette définition, des plus justes, donne une idée générale des règles qui se rattachent à ce genre de composition.

Dans les entretiens verbaux la rapidité de la parole fait disparaître une infinité de négligences ; dans un entretien écrit le lecteur a le droit de n'être pas aussi indulgent que celui qui écoute. Aussi, lorsqu'on écrit se propose-t-on « d'exciter de tendres sentiments, d'éveiller le plaisir afin d'entretenir la tendresse dans l'âme des absents, d'obtenir leur estime en faisant preuve au moins de quelque talent par des images agréables, des plaisanteries ingénieuses, des saillies inattendues et des compliments délicats. »

Selon ce qui précède « le style épistolaire est celui qui convient à la personne qui écrit et aux choses qu'elle écrit. » On aurait pu ajouter encore : et à la personne à laquelle on écrit.

Pour mieux faire ressortir ces qualités nous nous hâterons de venir à la lettre que nous avons choisie ; elle est écrite à l'occasion de la fête du R. P. Lacordaire.

« Bon Père et très bon ami,

Je vous souhaite votre fête, avec le plus affectueux embrassement que je puisse donner. Cette fête a été bien belle à votre couvent de Paris, mais combien vous y manquiez ! mes yeux, non ceux du dehors, mais ceux du dedans, vous cherchaient toujours... Je me suis consolé tant que j'ai pu en priant pour vous, et en pensant à l'avenir. Quel avenir ? — je ne le sais. Peut-être n'est-ce pas celui de la terre que je veux dire, mais celui du ciel.... n'importe ! Je crois que je saurai vous retrouver, et, à cet égard, je ne craindrais pas même la mort.

J'ai donc entendu la messe au couvent, j'ai reçu la sainte Eucharistie et prié pour vous. »

Observez la parfaite convenance qui existe surtout au début de cette lettre ; convenance que vous comprendrez d'autant mieux quand vous connaîtrez les rapports de personnes, d'âges, de lieux, de ce que ces personnes sont, de ce qu'elles ont fait, de ce qu'elles espèrent et de ce qu'elles craignent. Combien tous ces degrés, tous ces points sont bien saisis, sont bien marqués !

Le jeune Henri, à l'entrée de sa carrière sacerdotale, a rencontré par le plus heureux des hasards, par la bonté de Dieu, comme le dit lui-même, le R. P. Lacordaire. Leurs grandes âmes se révèlent aussitôt l'une à l'autre et se touchent bientôt par tous les côtés. Le R. P. Lacordaire est membre de l'Oratoire de Paris où le jeune ami et protégé ne tarde pas à se faire recevoir. Dès lors l'amitié la plus étroite, la plus noble les unit ; la mort seule brisera, trop tôt hélas ! ces doux liens.

« Figurez-vous, bon Père, que j'étais invité au repas : voilà un excès d'honneur ! mais que penseriez-vous si je vous disais ce

qu'il m'est arrivé à la fin de ce repas ? L'archevêque de Paris, qui présidait, prononçait un petit discours plein de compliments pour les différents ordres religieux et congrégations représentés ; il adressait la parole à notre révérend Père supérieur, lorsque, s'étant mis à me fixer, il commença à parler de moi, de ses espérances à mon égard, etc., etc. Le Père Pététot lui dit : « C'est un de mes petits. » — « Alors, reprend Monseigneur, laissez-le faire, il deviendra grand... je crois lire sur son front qu'il sera l'honneur de mon diocèse. » Puis m'adressant la parole : « Mon enfant, me dit-il, je vous prie de conserver dans votre cœur ce que je vous ai dit, jusqu'à ce que la volonté de Dieu sur vous soit accomplie... » Je vous rapporte ceci, bon Père, simplement et comme en confession... d'ailleurs à peu près, car j'étais si troublé, si pris au dépourvu, si surpris, que le rouge m'a monté au visage, j'entendais à peine. On m'a redit ces paroles, et je vous les rapporte peut-être un peu tronquées. Du reste, je ne crois à rien autre qu'à une amabilité fort extraordinaire de Monseigneur. Si nous étions deux saints, je pourrais m'en préoccuper ; mais sommes-nous deux saints ? je jure que non, pour l'un du moins.

Faites-moi l'amitié de n'écrire ce petit incident à personne ; je vous l'ai raconté pour vous amuser, mais il y aurait de ma part une hideuse fatuité à le redire, et je ne voudrais pas qu'on sût que j'ai eu la faiblesse d'en avoir été content. »

Dans cette seconde partie, qui est le fait principal, le point culminant de l'entretien, nous assistons, sinon à la cérémonie entière, du moins au fait capital, à l'épisode qui peut offrir le plus d'intérêt au R. P. Lacordaire, qui était absent.

Ici le jeune Henri nous révèle le respect qu'il professe pour son illustre ami, sans pourtant rechercher des tournures particulières. Il est simple, grave et sérieux, alors même qu'il descend au ton familier, comme dans la dernière phrase du premier alinéa de cette seconde partie.

Enfin Henri révèle à son très bon ami, à son second père, ainsi qu'il le nomme quelque part, les sentiments qu'il a inspirés à l'archevêque de Paris, le petit incident qui s'en est suivi, moins pour flatter un point de vanité, que pour prouver au révérend Père qu'il est digne déjà d'occuper une place dans son cœur. Soupçonner le jeune oratorien de suffisance, ce serait le méconnaître étrangement, puis, la dernière phrase de cette partie achève de nous édifier à cet endroit.

Dans les deux parties que nous venons de voir nous avons pu remarquer l'*abandon*, la *confiance* dont l'abbé Perreyve est rempli envers son bon Père. Surtout la phrase par laquelle il commence en dit plus que toutes les paroles vides de sens que le monde se prodigue dans ces circonstances. Et puis, ces regrets, ces craintes, ces espérances, combien ils témoignent de la délicatesse, de la sincérité et de la confiance ! combien aussi devaient-ils toucher le R. P. Lacordaire.

Quelque ton qu'Henri prenne, quelque sujet qu'il traite nous

retrouvons toujours dans ces aimables lettres ces qualités essentielles qui sont comme le sujet, la forme et le coloris d'un tableau : le *naturel*, l'*abandon*, la *facilité*.

5 août. Il était trop tard hier pour que je pusse achever ma lettre. Je la reprends aujourd'hui. Je suis encore plein des souvenirs de notre belle journée, mais ce ne sont plus que des souvenirs, déjà même refroidis, mêlés de tristesse, et qui m'ont laissé retomber dans le pauvre ordinaire de la vie. Singulière chose qu'une fête ! j'y trouve toujours la pensée de la mort. Oui, il faudrait pouvoir mourir après une belle fête chrétienne, mais on retombe dans les brouillards et dans le gris monotone de ses jours. C'est comme une échappée du ciel qui fait battre les ailes de l'âme ; puis la vision disparaît, le voile se ferme, et, à ces grandes lumières intérieures que Notre-Seigneur donne à ses amis, succède l'espèce de clair-obscur dans lequel vivent les petites âmes ; je suis de celles-ci, mon bon père. Aussi les fêtes, quand elles ont été belles, quand j'y ai beaucoup vécu et beaucoup aimé, laissent-elles dans mon cœur un sillon plein de regrets et comme d'amertume. Je m'en plaindrais et je dirais que c'est un leurre, si je ne pensais que cela est la vraie vie, et notre pauvre terre l'illusion... que notre obscurité n'est que le manque de cette éternelle lumière et qu'un jour viendra, jour sans soir et sans sommeil, où, ayant commencé de voir, nous verrons toujours. Il ne s'agit que d'attendre. Je voudrais bien savoir si je ne me fais pas illusion dans l'amour que j'ai pour cette pensée de la mort : je trouve dans cette pensée des trésors de joie, et il me semble qu'il n'y a pas un seul moment de ma vie dans lequel, m'étant donné le choix de vivre ou de mourir, je ne préférasse la mort. Cependant je suis si heureux ! j'ai peur de me tromper, et, si la chose était possible, je voudrais en faire l'essai. J'ai peur de la souffrance parce que je suis un lâche, mais, par exemple, la mort sur l'échafaud me paraît très sérieusement, quand j'y pense, l'un des dévouements désirables de la vie.

Je ne vous parle plus de votre discours, mais je n'y pense pas moins. On voudrait qu'il se vendît à Paris. Pourquoi n'en avez-vous pas envoyé ? on me le demande de tous côtés. Bon Père, j'ai envie de vous dire que je vous aime ! mais à quoi cela servirait-il ? Dieu merci, vous le savez. L'autre jour je suis entré dans votre chambre, je me suis assis à votre table, je crois que j'ai écrit un petit mot que j'ai mis dans votre pupitre et qui vous attend. Mais qu'elle était seule cette chambre ! Vous fâchez-vous de cette grande liberté que j'ai prise ? Non, vous seriez impardonnable ; si vous saviez combien mon cœur est attaché au vôtre, cela rachète bien mes défiances d'autrefois. Croyez-moi votre enfant, votre ami, avec des sentiments de respect et de tendresse que Dieu seul peut concilier dans les âmes.

Ici la scène change : à cette légèreté apparente, observée dans les deux parties précédentes, est substitué un ton *grave*, mais

jamais sombre, et où le sentiment et l'*effusion* du cœur se trouvent constamment réunis.

Ce qui fait naître en nous l'admiration pour ces belles et touchantes lignes, c'est la *clarté* du style jointe à cette *noblesse* qu'on retrouve dans toutes les lettres d'Henri. Cette admiration n'est point l'effet d'un faux brillant qui surprend et qui éblouit pour un instant ; elle est constante parce que les beautés qui en forment l'objet ne sont point locales ; celles-ci ne dépendent ni du temps, ni des circonstances ; elles sont générales en ce qu'elles sont propres au sujet, aux personnes, et l'âme les y retrouvera toujours chaque fois qu'elle voudra s'y arrêter.

On a souvent répété que la beauté du style réside dans les images ; pourtant le style du jeune Perreyve en est sobre ; nul mieux que lui n'a mis en pratique cette maxime : style trop orné est insipide. Et cependant nous ne pouvons nous lasser de lire, de relire ses lettres. C'est que dans chacune d'elles le style revêt fidèlement la couleur du sentiment ; elle consiste, cette couleur, dans certains tours de phrases, si communs dans notre écrivain, comme : Singulière chose qu'une fête ! j'y retrouve la pensée de la mort, ou : C'est comme une échappée du ciel qui fait battre les ailes de l'âme... etc. ; dans certaines figures ou dans certains choix de mots qui rendent les expressions touchantes.

L'objet, ici, qui occupe Henri a en soi quelque chose de triste, aussi le style y répond-il et est-il conforme à la situation de la personne.

Comme dans le langage parlé on peut *discourir* des objets les plus variés, de même dans une lettre on peut traiter des sujets les plus divers ; la lettre citée en est un heureux exemple.

Dans le recueil de l'abbé Henri Perreyve nous rencontrons de tous les genres de lettres, moins peut-être où elles traitent directement d'affaires ; dans chacune nous retrouvons les grands principes qui doivent être observés dans tous les genres de compositions.

En terminant j'ose ajouter que ce que le comte La Rivière disait avec vérité des lettres de madame de Sévigné, on peut le répéter avec justice de celles d'Henri Perreyve : « Quand on a lu une de ses lettres, on sent une peine, parce qu'on en a une de moins à lire. »
Albert THORIMBERT, instituteur.



BIBLIOGRAPHIE.

I

Le calcul intuitif, par A. Féron, instituteur à Silenrieux. *Tableau colorié*, grand format, l'exemplaire 1 fr. 50 cent. — **Etude des**